



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Bureau de la communication interministérielle

Papeete, le 3 mars 2017

INFORMATION MEDIAS

Attribution par le Centre National de Développement du Sport d'une subvention à une association de Va'a polynésienne

Dans le cadre d'un appel à projets 2017 pour développer des équipements sportifs Outre-mer, porté par les ministères de la ville, de la jeunesse et des sports et celui des Outre-mer, l'association « Tahiti Va'a 2018 », qui représente le comité d'organisation local des championnats du monde 2017 et 2018 de Va'a, vient de se voir attribuer, sur ma proposition, une subvention de 23.866.348 FCFP. Cette enveloppe déléguée par le Centre National de Développement du Sport (CNDS) lui permettra de renforcer les capacités d'accueil des personnes à mobilité réduite. Seront ainsi financés l'installation de deux plans d'eau, l'acquisition de matériels, de bateaux, de balises bouées et de pontons adaptés aux athlètes handicapés.

Ces crédits d'investissements s'ajoutent à ceux du CNDS déjà perçus par l'association le 30 novembre 2016, à hauteur de 29.832.936 FCFP. C'est la première fois que le CNDS intervient en Polynésie française pour financer des investissements.

Cette contribution de l'Etat à des grands événements sportifs internationaux, illustre son soutien à cette discipline phare, le Va'a, qui concourt au rayonnement de la Polynésie française.

Les autres dossiers de création ou de réhabilitation d'infrastructures sportives en Polynésie seront examinés par le CNDS courant, 2017.

René BIDAL

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr
www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr